

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES du 10 juin 2012

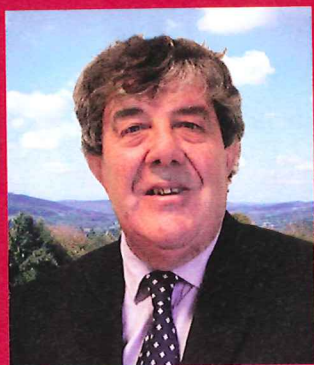
1^{er} circonscription de la Haute-Vienne



Alain Rodet

Député
Maire de Limoges

TITULAIRE



Gérard Audouze

Conseiller régional du Limousin

SUPPLÉANT

présentés par



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A plusieurs reprises, vous m'avez largement accordé votre confiance et je me suis efforcé de m'en montrer digne. Dans la période de risques et d'incertitudes que nous traversons, je vous propose de mettre à nouveau mes convictions, mon expérience et mon énergie au service de notre circonscription, élargie aux cantons de Limoges- Carnot, Limoges-Cité et Limoges-Centre.

Au moment de décider de ma candidature, j'ai pris l'attache de François HOLLANDE et de Jean-Marc AYRAULT, député-maire de Nantes et président du Groupe socialiste à l'Assemblée nationale. Leurs fortes incitations m'ont convaincu que l'heure du repos n'était pas arrivée.

Vous connaissez en effet l'ancienneté de mon engagement aux côtés de François HOLLANDE. Ainsi, en 2009, alors que beaucoup de ses camarades s'étaient détournés de lui et voulaient le reléguer à un rôle de figurant, il a pu compter sur mon soutien ferme et loyal.

Le 6 mai dernier, les français l'ont désigné pour conduire la nation pendant les cinq prochaines années. Nos concitoyens ont ainsi exprimé une profonde aspiration au changement, en rejetant massivement la politique d'injustice et de division menée depuis trop longtemps par le président sortant et sa majorité parlementaire : celle des cadeaux fiscaux aux plus fortunés, de l'affaiblissement continu des services publics, de la mise en pièces du système scolaire, de la baisse du pouvoir d'achat...

Avec François HOLLANDE, les français viennent ainsi d'élire à la fonction suprême un homme dont j'ai pu mesurer depuis longtemps les grandes qualités intellectuelles et humaines. Il sera non seulement un président à l'écoute du peuple, rigoureux et sans orgueil, mais il saura également redonner à nos concitoyens la confiance qu'ils ont perdue en l'avenir.

Au lendemain de cette étape décisive, nous devons permettre au changement voulu de s'exercer pleinement. Le président nouvellement élu et son gouvernement devront donc s'appuyer sur une large majorité parlementaire de gauche.

C'est là tout l'enjeu du scrutin du 10 juin prochain : avec votre soutien, nous pourrions engager avec force et vigueur les mesures indispensables au redressement de notre économie et à la protection des français ;

- relancer la production, l'emploi et la croissance
- donner priorité à l'éducation et à la jeunesse
- défendre l'agriculture et soutenir la ruralité
- remettre les banques et le système financier au service de l'économie
- faire de l'Europe, non plus une menace mais une protection
- rétablir la justice fiscale, pour une contribution de chacun selon ses moyens
- renforcer le système de santé et l'hôpital public
- négocier une réforme des retraites véritablement équitable
- garantir à la sécurité et à la justice les moyens de fonctionner efficacement...

Au cours des cinq années de mandat écoulé, j'ai poursuivi sans relâche mon action à l'Assemblée nationale avec 176 questions écrites et orales, plus de 100 interventions en séances publiques ou en commissions. Sur le terrain, j'ai tenu plus de 200 permanences, accordé près de 2 000 audiences qui ont donné lieu à plus de 12 000 démarches ou interventions individuelles. J'ai publié pendant cette même période 19 « Lettre du Député » et créé un site internet qui reçoit plus de 1 000 visites par mois. Avec mon suppléant Gérard AUDOUZE, membre de la commission agricole du Conseil régional, nous avons assuré dans les communes, les villages et les quartiers, une forte présence sans laquelle il n'y a pas d'action politique efficace.

Avec votre soutien, je souhaite ainsi pouvoir continuer à représenter à l'Assemblée nationale les citoyennes et citoyens de la première circonscription, dans une période périlleuse où « le devoir interdit tout abandon ».

*Avec mes salutations cordiales
et mes sentiments dévoués.*

Alain Rodet

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE
avec
**FRANÇOIS
HOLLANDE**

APPELS

**Nous vous invitons à voter massivement
dès le dimanche 10 juin pour assurer
l'élection d'Alain RODET et de
son suppléant Gérard AUDOUZE**

Jean-Claude BASSET, adjoint au maire de Champnétery

Claude BIRON, 1^{er} adjoint au maire de Saint Sylvestre

Fernand BOUBY, 1^{er} adjoint au maire de Saint Amand- le-
Petit

Claude BOURDEAU, conseiller général du canton
Limoges-Cité

Isabelle BRIQUET, vice-présidente du Conseil général,
Maire du Palais-sur-Vienne

Claude BRUNAUD, maire de Bonnac-la-Côte

Michel Roger CHADELAUD, maire de Saint Julien-le-Petit

Claude COUDRIER, présidente de la communauté de
communes Briance-Combade

Jean DANIEL, conseiller régional du Limousin (mouve-
ment des élus écologistes limousins)

Marie-Christine DELAGE, maire de Saint Laurent-les-
Églises

Daniel DEMARTY, maire d'Aureil

Jean-Pierre DEMERLIAT, sénateur de la Haute-Vienne

Jean-Paul DENANOT, président du Conseil régional

Stéphane DESTRUHAUT, conseiller général du canton de
Limoges-Grand Treuil

Alain DOLLEY, maire de Bujaleuf

Béatrice DUFOUR, maire de Sauviat-sur-Vige

Bernard DUMONT, maire d'Eybouleuf

Jean-Paul DURET, maire de Panazol

Jean-Pierre ESTRADÉ, maire de St Martin-Terressus

Gisèle FAURE, maire de Sussac

Joël FORESTIER, maire de Neuvic-Entier

Bernard FOURNIAUD, maire de Feytiat

Robert FRAISSEIX, maire de Linards

Gérard GRANET, conseiller général du canton de
Limoges-La Bastide

Roland IZARD, maire de Rilhac-Rancon



Rémi JANDAUD, maire de Moissannes

Laurent LAFAYE, vice-président du Conseil général

Henri LAVAUD, maire de Saint-Méard

Jean-Claude LEBLOIS, vice-président du Conseil général,
président de la communauté de communes de Saint
Léonard-de-Noblat

Pierre LEFORT, conseiller général du canton de Limoges-
Vigenal

Yves LE GOUFFE, maire de Masléon

Elisabeth MACIEJOWSKI, maire d'Ambazac

Thierry MENUCELLI, maire de Cheissoux

Nicole MOUTARDE, 1^{re} adjointe au maire de Peyrat- le-
Château

Jean-Claude PATELOUP, maire de Roziers-Saint- Georges

Marie-Françoise PEROL DUMONT, présidente du Conseil
général

Daniel PERDUCAT, maire d'Eymoutiers

Manuel PERTHUISOT, maire des Billanges

Jean-Claude PEYRONNET, Sénateur de la Haute-Vienne

Micheline PIEDFORT, ancienne maire de Châteauneuf-la-
Forêt

Bernard POUSSIN, maire de Saint Denis-des-Murs

Philippe REILHAC, conseiller régional du Limousin

Sandrine ROTZLER, conseillère générale du canton
Limoges-Carnot

Dominique SERRU, 1^{er} Adjoint au Maire de Rempnat

Sylvain URBANIAK, adjoint au maire de Beaumont-du-Lac

Hervé VALADAS, maire du Châtenet-en-Dognon

Gérard VANDENBROUCKE, 1^{er} vice-président du Conseil
régional, maire de St Just-le-Martel

Et les élus municipaux socialistes et républicains des communes de : Limoges, Ambazac, Augne, Aureil, Beaumont-du-Lac, Les Bil-
langes, Bonnac-la-Côte, Bujaleuf, Champnétery, Châteauneuf-la- Forêt, Le Châtenet-en-Dognon, Cheissoux, La Croisille-sur-Briance,
Domps, Eybouleuf, Eymoutiers, Feytiat, La Geneytouse, Linards, Masléon, Moissannes, Nedde, Neuvic-Entier, Le Palais-sur-Vienne,
Panazol, Peyrat-le-Château, Rempnat, Rilhac-Rancon, Royères, Roziers-St-Georges, Saint Amand le Petit, Sainte Anne-Saint Priest,
Saint Denis-les-Murs, Saint Gilles-les-Forêts, Saint Julien-le-Petit, Saint Just-le-Martel, Saint Laurent-les-Églises, Saint Léonard-de-
Noblat, Saint Martin-Terressus, Saint Méard, Saint Priest-Taurion, Saint Sylvestre, Sauviat-sur-Vige, Surdoux, Sussac.

Vu, les candidats